



BAT'IM CLUB

CARREFOUR DES BATISSEURS ET DES GESTIONNAIRES DE LOGEMENTS

L'adaptation du patrimoine au vieillissement et au handicap ATELIER DE BAT'IM CLUB DES 16 & 17 octobre 2008

(Réservé aux adhérents)

PROGRAMME

Alors que les politiques publiques s'employaient à conduire l'action sociale aux personnes handicapées et celle aux personnes âgées à travers des outils distincts, la loi handicaps impulse la mise en place à court terme d'un dispositif commun d'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie.

Pour mieux prendre en compte les problématiques du vieillissement et du handicap dans leur stratégie, les bailleurs sociaux sont amenés à combiner trois niveaux d'intervention : l'adaptation de l'habitat, la mise en place de services à la personne, et la lutte contre l'isolement. En matière de handicaps, la loi du 11 février 2005 complète et renchérit les interventions à réaliser tant en production neuve que sur le parc existant.

Certaines collectivités locales assujettissent l'octroi des aides à la pierre à des référentiels privilégiant le confort des occupants au détriment de l'accessibilité (ex : la certification H&E favorise les baignoires au détriment des douches).

Dans un tel contexte et compte tenu de l'ampleur des enjeux comment les organismes d'habitat social peuvent-ils passer d'une logique d'interventions techniques au coup par coup à une démarche plus globale et structurée sur la durée ?

Il est envisagé lors de cet atelier de :

- présenter les évolutions réglementaires
- évaluer les solutions techniques mise en œuvre, leurs impacts par les locataires en termes de confort et de charges locatives et les sources de financements mobilisables,
- échanger sur les démarches mise en œuvre par des bailleurs en matière d'accessibilité du cadre bâti et présenter les éléments méthodologiques utilisés par les organismes Hlm pour intégrer le vieillissement et l'handicap dans leur politique patrimoniale,
- échanger sur des expériences de gestionnaires de parc privé, de foyers logements et de collectivités.

16 octobre 2008

9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h00 – 11h00 : Evolution réglementaire sur l'accessibilité dans l'habitat
Intervenant : David VAUTIER - Habitat et Territoires Conseil

11h00 - 12h00 : Comment passer d'une démarche d'adaptation du patrimoine au coup par coup à une démarche globale ?
Intervenants : Jean-Loup BOUVIER et Flavie LE JEUNE - OPAC de Paris

DEJEUNER PRIS EN COMMUN

14h00 - 15h00 : Les solutions techniques pour l'amélioration de la qualité d'usage pour tous ?
Intervenant : Christian FAURE - Architecte spécialisé accessibilité

15h00 - 15h30 : Quelles prescriptions de travaux dans le patrimoine existant ?
Intervenant : Jacky DAVID - Habitat et Territoires Conseil

15h30 - 16h30 : L'accessibilité du patrimoine un axe fort du PSP
Intervenant : Christophe BECUWE - Partenord Habitat

16h30 - 17h30 : Mise en œuvre de la politique accessibilité pour tous à ICF.
Intervenantes : Cécile RAGON et Christine PLANCHER - ICF Sud Est Méditerranée

FIN DE LA PREMIERE JOURNEE

17 octobre 2008

8H45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h15 – 10h15 : Intégration de l'accessibilité pour tous dans la politique patrimoniale de la SNI

Intervenant : Frédéric LAVERGNE - Groupe SNI

10h15 - 11h15 : Mise en place d'une gouvernante pour accompagner les personnes âgées pour leur travaux d'adaptation de leur logement.

Intervenant : Boris CALLIGARO - BATIGERE NORD EST

11h15 – 12h15 : Expériences de la réhabilitation de ses foyers logements (4000 logements)

Intervenant : Pierre FERRARIS - Logevie (anciennement habitation économique)

12h15 - 13h00 : Le label Habitat Senior Services : principes, mise en œuvre et conséquences au Foyer Rémois

Intervenants : Jean-Marc GENDRET - Foyer Remois et Francis DEPLACE - Directeur de Delphis

LIEU : **SALONS DU RELAIS**
BEST WESTERN HOTEL PARIS EST
Autogrill Paris Est
Cour d'honneur de la Gare de l'Est
4, rue du 8 mai 1945 – 75010 PARIS
(T. 01.44.89.27.45)

Station : Gare de l'Est



Merci de renvoyer ce bulletin avant le 13 octobre 2008 impérativement à
Bat'Im Club – Sandrine JOSSE – 2, rue Lord Byron – 75008 PARIS
Tél : 01.40.75.70.22 - Fax : 01 45 62 90 40

Identité de l'organisme :

Nom du participant (merci d'utiliser autant de bulletin que de participant) : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Mail : _____

16 octobre Participera Oui Non Déjeunera Oui Non

17 octobre Participera Oui Non Déjeunera Oui Non

Montant de l'inscription : 70 € / pers. inscrite

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation.

Après cette date aucun remboursement ne sera effectué.

Afin de préserver la qualité du travail de nos participants, nous sommes amenés à en limiter le nombre. En conséquence, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, la participation pouvant être limitée à deux représentants par organisme dans l'hypothèse d'un trop grand nombre d'inscriptions.